

## **Structuration du réseau des Missions Locales**

Présentation de la démarche

*2 février 2024*

**Lors de son Assemblée générale le réseau des Missions Locales a décidé de relancer la réflexion sur la structuration du réseau des Missions Locales.**

*Cette note présente les objectifs du projet, le calendrier et les modalités de mobilisation du réseau.*

La démarche de labellisation engagée par le réseau en 2022 a permis :

- De réaffirmer les valeurs et l'engagement du réseau dans une démarche d'amélioration continue au service des jeunes, des entreprises et de nos partenaires,
- De valoriser l'offre de services et la spécificité du réseau.

La démarche de structuration du réseau que nous engageons maintenant porte l'ambition de :

- Renforcer la cohésion du réseau, en construisant un modèle de gouvernance, d'organisation et de fonctionnement du réseau transparent, rénové et performant,
- Renforcer le positionnement du réseau comme acteur incontournable et fiable dans la mise en œuvre des politiques en faveur des jeunes au niveau national et territorial.

Comme précisé dans la résolution, la réflexion sur la structuration du réseau sera conduite dans le cadre d'une démarche participative avec pour objectif de répondre aux questions suivantes :

- *Quelles articulations, rôles et mandats respectifs de l'ensemble des parties prenantes du réseau : Missions Locales, ARML et UNML ?*
- *Comment garantir une autonomie suffisante des têtes de réseau (ARML et UNML) leur permettant d'assurer sereinement leurs missions de représentation ?*
- *Quelles modalités de représentation départementale du réseau en cohérence et synergie avec les ARML et l'UNML ?*
- *Comment mieux associer les directions, en appui du rôle des élus, à la vie du réseau ?*
- *Comment améliorer le lien et les échanges entre le syndicat employeur et ses adhérents ?*
- *Quelles relations entre l'UNML et les structures porteuses d'un mandat et d'une expertise spécifiques pour le compte du réseau ?*

Au sein de l'UNML, la démarche sera pilotée par Ahmed EL KHADIRI, Délégué général, en lien avec le Président Stéphane VALLI, et avec l'appui de Nathalie SLISKOVIC, Responsable Animation du réseau.

La démarche sera menée avec l'appui du cabinet MENSIA Conseil.

## La démarche et le planning

### **1** Exploration, définition des questionnements stratégiques et des scénarios d'évolution de la structuration du réseau [février – mars]

Cette première phase a pour objectif de définir les questionnements stratégiques à instruire et les scénarios possibles d'évolution du réseau en termes de gouvernance, d'organisation et de fonctionnement. Elle s'appuie sur :

- ✓ La capitalisation des réflexions déjà menées,
- ✓ Un benchmark « gouvernance et organisation » auprès d'autres réseaux,
- ✓ Des entretiens avec des Présidences et Directions de Missions Locales et d'ARML, ainsi qu'avec les dirigeants de l'Institut Bertrand Schwartz, la DSI déléguée au Bureau Métiers porté par la Mission Locale des Hautes-Pyrénées et l'ANDML,

### **2** Concertation territoriale avec les élus et directions des Missions Locales et ARML [avril - mai]

Cette phase vise à mettre en débat les scénarios d'évolution possibles, et à recueillir le regard des élus et des directions afin de faire émerger les axes de consensus et d'identifier les points de convergence et les points nécessitant arbitrage.

Elle s'appuiera sur :

- ✓ Un séminaire du Bureau de l'UNML élargi aux présidences et directions d'ARML le 5 avril 2024,
- ✓ Des « Ateliers territoriaux » réunissant les Présidences et Directions des ARML et des Missions Locales : 1 journée en présentiel dans les 13 régions hexagonales et en distanciel pour les territoires ultramarins (modalités à définir).

Les Ateliers territoriaux seront organisés en lien étroit avec les ARML (dates / lieux).

### **3** Synthèse et dossier d'aide à la décision [juin- juillet]

Sur la base des travaux des Ateliers territoriaux, un dossier d'aide à la décision sera formalisé présentant le regard du réseau sur les scénarios mis en débat, les points de consensus ainsi que les sujets faisant débat, et les éléments d'argumentaire associés.

Le dossier d'aide à la décision sera présenté pour validation au Bureau puis au Conseil d'administration de l'UNML le 26 juin 2024 pour décision sur la structuration cible du réseau.

### **4** Information du réseau et plan de mise en œuvre [septembre – octobre]

L'organisation cible du réseau ainsi que le plan de mise en œuvre seront présentés au réseau lors des Rencontres nationales des Missions Locales les 8-9 octobre 2024 au Havre.

Ils seront présentés en Assemblée générale pour validation le 9 octobre 2024.

---

#### Vos interlocuteurs MENSIA Conseil :

- Christian VIET, Directeur associé - 06 37 42 86 85 - [christian.viet@mensiaconseil.fr](mailto:christian.viet@mensiaconseil.fr)
  - Camille ZIND, Consultante senior - 01 42 44 14 56 - [camille.zind@mensiaconseil.fr](mailto:camille.zind@mensiaconseil.fr)
  - Lou-Salomé ANASTHASE, Consultante - 01 42 44 14 63 - [lou-salome.anasthase@mensiaconseil.fr](mailto:lou-salome.anasthase@mensiaconseil.fr)
-